



Conseil exécutif 2017-2018
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion 7 - Été 2017
jeudi le 22 juin 2017
Université de Sherbrooke --- A9-146-2

Présents:

-Antoine Poirier-Godon
-Nicolas Delisle-Godin
-Isabelle Simard
-Audrey Ann Martin
-Chloé Valiquette

Observateurs:

1. Ouverture de la réunion

Antoine Poirier-Godon déclare l'ouverture de l'assemblée à

2. Désignation du praesidium

Kolia Frare propose Antoine Poirier-Godon à la présidence d'assemblée et Kolia Frare au secrétariat d'assemblée. Nicolas Delisle-Godin appui.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Nicolas Delisle-Godin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Antoine Poirier-Godon appui.

4. Adoption des procès-verbaux

Nicolas propose l'adoption des procès-verbaux du 17 juin 2017 et du 11 juin 2017. Antoine appui.

Adopté à l'unanimité.

5. Dossiers internes

5.1 Calendrier et réservation de l'AGED

Antoine : je commence à avoir des demandes de personnes qui veulent réserver l'AGED. Il faudrait faire un calendrier pour avoir les disponibilités et je dois regarder avec la fac pour qu'ils nous donnent leur calendrier.

Antoine : Pour les permis d'alcool, si chapeauté par l'AGED, ils passent par moi et je signe. Si non, font leurs démarches de leur bord. Pour le permis promo c'est indépendant, on ne peut pas utiliser ce permis pour un événement simultané

Audrey-Ann : Faire attention de ne pas le faire en même temps que les 5@8 car si il pleut promo aura besoin de l'EnDroit, puisque deux assos (FASAP et AGED) vont vouloir le Gigi

Nicolas : Comment se fait-il que promo a un permis?

Antoine : En fait je signe le permis de promo, donc c'est en gros le permis de l'AGED, c'est un permis de réunion bon pour une durée. Le nôtre jusqu'en 2018. Audrey pourrais-tu nous expliquer?

5.2 Création du comité common Law et désignation d'un membre du CE sur le comité

Antoine : au dernier CA, Celya Belayadi est venue nous informer qu'un comité Common Law chapeauté par l'AGED allait être créé et voudrait savoir si possible pour d'avoir quelqu'un pour chapeauter

Nicolas : faudrait le créer avant, c'est une modification de RG, il faut suivre la procédure, ça doit passer par le CA et une AG, et les élections doivent se faire par l'AG

Kolia : Elle a pas demandé que le comité soit créé, elle n'a pas fait une demande?

Isabelle : Ça serait pertinent de suivre la procédure

Antoine : elle a fait une présentation sommaire de la vocation du comité pendant le CA, elle va en faire une plus précise devant le CE, je laisserais le cours des choses aller, et on avisera le temps venu.

Audrey-Ann: Ça serait pour des conférences surtout le comité, pour faire connaître le programme.

Nicolas : Je fais juste dire que la présentation est inutile avant la création du comité par le CA et l'AG, ça ne sert à rien de se positionner là-dessus en ce moment.

Isabelle : Est-ce que ça serait un comité juste pour le monde du programme? Ou c'est ouvert à tous les membres de l'AGED.

Antoine : C'est des conférences qui permettrait aux gens d'orienter leur choix éducationnels

Kolia : On verra sur le coup, on va tous se reposer ces questions quand ça va nous revenir alors on attendra le moment et on reverra rendus là.

Antoine : Je vais communiquer à Celya la bonne façon de procéder.

Audrey-Ann quitte la salle à 13h36

5.3 Attentes des membres et du CA envers le CE.

Antoine : Je constate depuis le début de ma deuxième année à l'AGED une implication forte de certains de nos membres qui n'était pas là l'an passée (l'implication). On ne s'est jamais fait demander de PV l'an dernier, alors que maintenant on veut avoir les PV pas longtemps après les CE, savoir quand les CE se font, alors que l'an passé on n'avait jamais de demande pour la lecture des PV et les CE étaient annoncés dans le courriel qui sortait le dimanche, et souvent nos CE étaient le lundi midi.

Audrey-Ann entre à 13h39

Antoine : Donc je crois que le CE doit s'ajuster en conséquence pour faire en sorte que les requêtes des membres soient adressées le plus rapidement possible. Je soulignerais le fait qu'il faut aussi que le CE mette sa limite, entre se plier aux demandes des membres et notre santé mentale et la gestion de notre propre temps.

Nicolas : Premièrement, je suis pas prêt à dire qu'il s'agit d'une demande des membres, c'est plutôt une demande de CA, une demande des membres provient de l'AG. Pour la direction de notre travail, la demande d'un membre sans position du CA et de l'AG, on fait notre travail de la façon qu'on considère le mieux. Le CA a un pouvoir légal et financier, mais il se limite là. On a des mandats provenant des AG qui nous disent certaines choses sur lesquelles on doit travailler et ça reste notre priorité. À moins que le CA soit prêt à renverser une décision d'AG et à vivre avec les conséquences, on va suivre nos mandats d'AG. Par exemple, pour la publication des ordres du jour, si on trouve qu'on est plus efficaces de la façon qu'on fonctionne présentement à cause des changements de dernière minute à l'ordre du jour, on devrait continuer ainsi, à moins que les membres ne demandent une direction contraire claire, mais notre fonctionnement vient aussi avec les avantages que si on nous demande de traiter quelque chose 10 minutes avant une réunion du CE, ça se peut très bien qu'on le fasse.

Audrey-Ann : J'suis d'accord avec Nicolas, c'est sûr que si c'est possible de le faire, ça me dérange pas d'être plus transparents aux rencontres. C'est ouvert aux observateurs mais pas nécessaire qu'ils soient là. J'ai peur que si on met l'ordre du jour on se retrouve avec plein de demandes pointilleuses qui nous empêchent de travailler efficacement. Les chances sont qu'à l'automne on va être plus dans le jus que maintenant, et que les gens font des commentaires parce qu'ils n'ont pas le lieu et le moment qui leur convient, et je trouve que ça serait excessif, je suis prête à accommoder dans la mesure du possible, mais ça ne doit pas nous empêcher d'être efficaces.

Kolia : Est-ce qu'un PV peut être prêt pour la prochaine réunion du CE, faisant exception des intras?

Antoine : Je crois que oui. La façon dont j'aimerais procéder, ça serait avec le google drive. C'est la responsabilité de chaque personne d'aller voir si les interventions sont les bonnes et la job d'Isabelle de vérifier les informations plus de base, sur la forme. Ce travail peut se faire

entre les deux CE, et on peut ensuite le mettre sur le site de l'AGED, c'est une manière de procéder légère qui nous permettrait d'être irréprochables dans la publication des PV.

Isabelle : J'ai parlé avec plusieurs administrateurs, et je trouve pertinent de divulguer les ordres du jour à l'avance, afin que les membres de l'AGED puissent savoir à l'avance de quoi on parle, et c'est lié à notre devoir de transparence. Il se peut qu'on rajoute dernière minute, mais le fait de divulguer pourrait donner une impression d'ouverture du CE envers l'asso. On pourrait se mettre un délai fixe ou souple pour mettre l'ordre du jour avant les CE. Je sais qu'il y a une certaine frustration par rapport au fait qu'on n'a toujours pas divulgué le rapport du camp d'exec, tel qu'on doit le faire, ce qui nuit probablement à nos relations avec le CA. Il faudrait aussi revoir la politique de partage. Si l'ordre du jour est là à l'avance, même incomplet, ça serait pertinent pour les membres de l'avoir, et ça pourrait les apaiser. Par rapport aux PV, quand je les révise, je propose que chacun révise sa partie avant que Kolia le mette sur le site de l'AGED.

Nicolas : Vu qu'on fonctionne par Drive, si tu leur donne un accès au PV à l'avance, cela nous empêche de peaufiner nos PV et ordre du jour à l'avance, et cela nous permet de s'assurer que ça ne sorte pas de l'AGED avant qu'on soit prêt à publier les sujets. Par rapport à l'ordre du jour, mais je vois un potentiel de chicane car on va rajouter des choses de dernière minute, et j'ai peur que des gens se retrouvent avec des choses qu'on voudrait garder en privé, tels que des huis clos.

Antoine : De ce qui ressort, j'aimerais suggérer qu'on fasse un post de l'ordre du jour en Google drive ou bien un post en PDF, mais que si on a moyen de sécuriser l'ordre du jour pour que seulement les membres du CE puissent le modifier, ce serait un beau service aux membres qu'ils puissent voir l'évolution de l'ODJ en temps réel.

Kolia : AU niveau de la transparence, je crois qu'on la respecte en transmettant nos PV. Le google drive, je ne suis pas certain que je suis à l'aise de donner cet accès à nos membres. Je suis plus d'avis qu'on peut poster l'ordre du jour, mais qu'on ait la liberté de le gérer comme on veut, versus un ordre du jour de google drive où tous les changements sont accessibles peut-être trop rapidement. Je crois que de poster l'ordre du jour avec la mention "sujet à modifications" 24h avant pourrait être correcte. Pour que le rapport du camp d'exec, j'aimerais savoir s'ils veulent une présentation, un rapport manuscrit, juste notre feuille de note?

Audrey-Ann : À partir du début de la semaine prochaine je suis prête à m'y mettre avec Antoine, j'avais pris des notes assez complètes, d'ici mardi prochain je pourrais faire un document qu'on remet au CA, et s'ils veulent des précisions ils pourront nous convoquer. Pour ce qui est de l'ordre du jour, je suis plus à l'aise avec un PDF, pour éviter que les points litigieux se retrouvent sortis. Et pour avoir eu mon expérience avec les feux de l'information, la transparence ouvre la porte à de multiples critiques. Je serais d'avis qu'on propose un ordre du jour sommaire sujet à changements et huis clos, que c'est la solution la plus proactive qu'on peut faire, 24h à l'avance.

Isabelle : Si on postait les PDF sur facebook et qu'on update le plus souvent possible, ça serait moins formel mais plus actuel

Chloé : Les gens qui veulent savoir l'ordre du jour d'avance pour être présents c'est pertinent si cela concerne, mais j'ai peur que les gens mettent leur grain de sel, et oui ils ont un droit de parole mais pas de vote, et j'ai peur que des gens non concernés viennent

Kolia : Les membres n'ont pas de droit de parole aux CE sauf si on accepte qu'ils parlent, ils peuvent venir assister mais ne peuvent pas interférer sans notre permission.

Antoine propose que Kolia fasse une publication facebook de l'ordre du jour 24 heures avant l'instance du CE, et qui sera aisément modifiable. Les changements seront publiés par le responsable aux communications.

Kolia Frare appuie.

Nicolas Delisle-Godin demande le vote

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 1 (Nicolas)

La proposition est adoptée à l'unanimité avec abstention.

Antoine : Par rapport à la question économique des dépenses du CE, l'an passé on n'a eu des dépenses de 1800\$ pour les tables de baby-foot qui n'a pas été annoncée au CA, il y a eu un slap on the wrist pis c'est tout. Cette année, le CA est en train de dire que 500\$ est beaucoup trop, je propose 250\$ et ils trouvent que c'est trop. J'ai invité le CA à réfléchir à sur ça, il y a une forte méfiance du CA envers ce CE qui n'est pas justifiée, je sais pas si c'est des craintes et qu'ils cherchent à éviter des dérapages, et qu'ils ne voient pas les genres de dépenses qui requièrent 250\$ et plus. Le travail d'un CE est de pouvoir effectuer des dépenses courantes d'un ordre qui ne mettra pas L'AGED en difficulté financière mais qui permettra d'adresser des situations ponctuelles de façon efficace sans avoir à convier de CA en se basant sur son bon jugement. Si jamais il y a des dépenses ou des cas plus litigieux, le CE va les amener en CA.

6. Dossiers professionnels

7. Dossiers communication

7.1 Photos événements

Kolia : Présentement on poste les photos d'événements sur le groupe facebook d'AGED Party Machine. On le fait pour éviter d'avoir des photos compromettantes sur le reste de Facebook. Je crois par contre que c'est quelque chose qui nous nuis pour les 5@8. Est-ce que vous croyez que ça pourrait être pertinent de les poster ailleurs pour attirer plus de gens à notre évènement?

Audrey-Ann : Est-ce que tu parles dans l'optique que ce n'est pas voltaic qui prend les photos?

Kolia : Non, c'est nous qui prenons les photos.

Audrey-Ann : Il faudrait donc que je donne accès à quelqu'un du comité un titre d'admin dans les évènements. Considérant notre position dans le rang des 5@8, je suis ouverte à tout ce qui pourrait nous faire de la publicité.

7.2 Membres facebook et posts groupe AGED

Kolia : J'ai pleins de demandes d'accès pour ceux qui veulent entrer dans les groupes Facebook. Présentement je n'accepte rien et je ne crois rien accepter tant qu'on a pas la liste des étudiants. Pour ce qui est des posts des membres facebook, est-ce qu'on veut les mettre sur UniversDroit, est-ce que c'est prêt? Est-ce que je supprime les posts?

Antoine : la plateforme sur UniversDroit est prête, il ne manque plus qu'à ce que vous vous rencontriez.

Isabelle : Est-ce que tu acceptes quand même les gens pour le groupe d'intégrations?

Kolia : Oui.

Audrey-Ann : D'ici à ce qu'UniversDroit devienne une plateforme utile, je suis d'accord que les gens puissent poster sur le groupe AGED puisque c'est vraiment utile pour le moment.

Antoine : D'ici septembre William voulait que ça soit opérationnel. Rendu là, on fera les modifications nécessaires au Groupe Facebook.

Kolia et Chloé quittent à 14h53

Perte du Quorum à 14h54

8. Dossiers externes

8.1 Caribook

9. Dossiers académiques

10. Dossiers administratifs

11. Dossiers financiers

12. Dossiers des activités étudiantes

12.1 Cahier du participant

13. Varia

14. Fermeture de la réunion

L'assemblée est levée à